



Délibération n°2023.12.20_Régularisation des amortissements
Point n°04 de l'ODJ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES DU 20^E ARRONDISSEMENT

Réuni le 20 décembre 2023

- Vu la loi du 2 Mars 1982 modifiée par la loi du 22 Juillet 1982 relative aux droits et libertés des communes et au contrôle administratif ;
- Vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982, relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale ;
- Vu le décret n° 83-838 du 22 Septembre 1983 portant modification du décret N° 60-977 du 12 Septembre 1960 relatif aux Caisses des Ecoles ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles du 20ème Arrondissement autorise la proposition modificative d'ajustement de la dotation aux amortissements à la suite des acquisitions 2023, jointe en annexe.

Exercice Chapitre / Article / Rubrique / Compte	BUDGET 2023	DM	TOTAL BP + DM
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	348 859.22 €	29 782.47 €	378 641.69 €
681 Dotations aux amortissements et aux provisions /Section Dépenses de Fonctionnement	348 859.22 €	29 782.47 €	378 641.69 €
28051 Concessions et droits similaires	0 €	1 131 €	1 131 €
28135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions	1 147.50 €	0 €	1 147.50 €
28145 Constructions sur sol d'autrui / Installations générales, agencements, aménagements	0 €	2 073 €	2 073 €
2815741 Installations, matériel et outillages des Caisses des écoles / Cantines scolaires	311 018.63 €	21 783.67 €	332 802.30 €
28181 Installations générales, agencements et aménagements divers	8 095.88 €	0 €	8 095.88 €
28182 Autres matériels de transport	10 674.94 €	0 €	10 674.94 €
281838 Autres immobilisations corporelles / Matériel informatique / Autres matériels informatiques	14 490.59 €	3 938 €	18 428.59 €
281848 Autres immobilisations corporelles / Matériel de bureau et mobilier / Autres matériels de bureau et mobiliers	3 287.81 €	856.80 €	4 144.61 €
28188 Autres immobilisations corporelles	143.87 €	0 €	143.87 €
281 Amortissements des immobilisations corporelles / Section Recettes d'investissement	348 859.22 €	29 782.47 €	378 641.69 €

Article 2 : Copie de la présente de

- À Monsieur le Préfet de la Région d'Ile de France, Préfet de Paris,
- À Monsieur le Comptable du Trésor Public, chargé des Etablissements Publics Locaux.

Fait à Paris, le 20 décembre 2023

Acte certifié exécutoire.



Éric PLIEZ
Maire du 20^e arrondissement
Président de la Caisse des écoles